

SEANCE DU MERCREDI 26 NOVEMBRE 2025
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL
de la COMMUNAUTE de COMMUNES BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM'

Nombre de membres en exercice :
48

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-six du mois de novembre le Conseil de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom', s'est réuni à la salle des fêtes 71470 Sainte-Croix-en-Bresse sous la présidence de Monsieur Anthony VADOT.

Présents à la séance :
38 + 6 pouvoirs

Date de la convocation :
17 novembre 2025

Étaient présents : M. Anthony VADOT, Mme Aurélie GRAVALLON, M. François GUILLEMAUT, Mme Martine MOREL, Mme Fabienne BUISSON, M. Jean-Louis DESBORDES, M. Jean-Luc VILLEMAIRE, Mme Christine LOUROT, M. MARTINET Sébastien (suppléant), M. André BECHE, M. Sébastien GUIGUE, Mme Géraldine GILLES, M. Philippe CAUZARD, M. Frédéric BOUCHET, M. Robert CHASSERY, Mme Christine BUATOIS, M. Lionel JUILLARD, Mme Nelly RODOT, Mme Josette LETOUBLON, M. Gérald ROY, M. Jacky BONIN, M. Rémy CHATOT, M. Denis PARISOT, M. Jacques GELOT, M. Xavier BARDET, M. Didier LAURENCY, Mme Sylvie GEOFFROY, M. David COLIN, M. Joël CULAS, M. Jean-Marc ABERLENC, Mme Mathilde CHALUMEAU, M. Christian CLERC, Mme Yvelise FERRAND, M. Patrick LECUELLE, M. Jean-Michel LONGIN, Mme Marie DIMBERTON, Mme Chantal PETIOT, M. Mickaël CHEVREY.

Étaient excusés : M. Gilles MAITRE pouvoir donné à Mme Fabienne BUISSON, Mme Françoise JAILLET pouvoir donné à M. Didier LAURENCY, Mme Sylvie DECUIGNIERES pouvoir donné à M. Christian CLERC, M. Stéphane BALTES représenté par son suppléant M. Sébastien MARTINET, Mme Patricia TISSERAND pouvoir donné à M. Robert CHASSERY, M. Jacques MOUGENOT pouvoir donné à M. Frédéric BOUCHET, M. Yann DHEYRIAT, Mme Sabine SCHEFFER, Mme Elise MYAT, Mme Jennifer GUILLOT, M. Éric BERNARD pouvoir donné à M. Anthony VADOT.

Secrétaire de séance : M. Mickaël CHEVREY

7 Finances

C2025-141 Fixation de loyer d'un local professionnel de la Maison de Santé Pôle Cuiseaux (71480)

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5211-1 et suivants,

Vu la délibération n°12 du Conseil Communautaire en date du 19 février 2015,

Vu la délibération n°61 du Conseil Communautaire en date du 10 septembre 2015,

Considérant que la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom' est propriétaire de la Maison de Santé Pôle Cuiseaux, située rue des Ecoles à Cuiseaux (71480),

Considérant que la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom' souhaite encourager l'installation d'un professionnel de santé (kinésithérapeute) afin de garantir l'accès aux soins et de préserver une offre médicale de proximité sur l'ensemble du territoire communautaire,

Le Conseil ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

AFFECTE le local dénommé « Médecin 2 », d'une surface de 19 m² à une activité de professionnel de santé kinésithérapeute et APPROUVE le montant du loyer à 170 €/ mois.

Une révision annuelle sera appliquée en fonction de l'indice de référence de l'INSEE « Indice des Loyers des Activités tertiaires ».

PRECISE que les charges ne sont pas comprises dans le montant des loyers des locaux professionnels de la Maison de Santé Pôle Cuiseaux. Les professionnels de santé souscrivent, à leurs frais, les abonnements pour les fluides. Par contre, les frais de ménage des espaces communs sont refacturés par la communauté de communes aux différents professionnels de santé occupant la Maison de Santé Pôle Cuiseaux.

Secrétaire de séance :
Mickaël CHEVREY



Date 01/12/2025

DÉCISION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois, an ci-dessus
Et ont signé les membres présents
Pour extrait certifié conforme

Anthony VADOT



Président de la Communauté de Communes
Bresse Louhannaise Intercom'
Date 01/12/2025